

ploutocratie

 [plutõkʁasi] n. f.

ÉTYM. 1842, Michelet; P. Leroux, 1843; de *plouto-*, et *-cratie*.



- ♦ **Didact.** Gouvernement par les plus fortunés (timocratie). État d'une société où l'influence politique des riches, la puissance de l'argent sont prépondérantes. | *La monstrueuse ploutocratie d'un pays* (→ Grandiose, cit. 3).

o J'appelle ploutocratie un état de société où la richesse est le nerf principal des choses, où l'on ne peut rien faire sans être riche, où l'objet principal de l'ambition est de devenir riche, où la capacité et la moralité s'évaluent généralement (...) par la fortune, de telle sorte, par exemple, que le meilleur critérium pour prendre l'élite de la nation soit le cens.

RENAN, *l'Avenir de la science*, Œ. compl., t. III, p. 1060.

- ♦ (*Une, des ploutocraties*). Pays, régime ploutocratique.



DÉR. Ploutocratique.